



Bulletin

UNION DÉPARTEMENTALE CGT ISÈRE

N°768
Août 2021



32 avenue de l'Europe - 38030 Grenoble cedex 2 - Tél. 04 76 09 65 54 - e-mail : accueil@cgtisere.org - site : ud38.reference-syndicale.fr

RETENEZ CETTE DATE :

**AG de rentrée
le Jeudi 9 septembre**

**au Tremplin Sport Formation (TSF)
à Voiron**

SOMMAIRE

2

LUTTES

- Mobilisation chez SOITEC

3-5

VIE SYNDICALE

- Conférence de la Coordination Syndicale Départementale CGT 38
- 2^{ème} Congrès de l'UL CGT des territoires de Roussillon - Beau-repaire et leurs environs
- Congrès de l'Educ'Action

6-7

SOCIÉTÉ

- Mise à mort de l'égalité d'accès aux Services publics et disparition de l'aménagement équilibré des territoires
- Les pensées de Boris

8

BD - Eustache & Oslaid à l'écoute du monde
AGENDA



Suivez-nous sur facebook : www.facebook.com/CGT38/



<https://www.instagram.com/cgtisere/>

site internet :

ud38.reference-syndicale.fr

Directeur de la publication :
Nicolas BENOIT
Imprimé par nos soins

N° CPPAP
0226 S 05444
I.S.S.N. 1154-6670



ÉDITO

*Si l'été
s'annonce chaud,
La rentrée devrait l'être tout autant !*



Panne sèche sur les salaires, stigmatisation des chômeurs, dérèglement du temps de travail, casse des services publics,..., au plus le gouvernement légifère, au plus s'accroissent les reculs sociaux !

Mais là où c'est grave en terme démocratique, c'est que le gouvernement veut profiter de l'été pour passer en force sur des sujets qui concernent la vie de millions de salarié.e.s, actif.ve.s, privé.e.s d'emplois. Les travailleuse.eur.s analysent très bien l'indécence des discours officiels par rapport à la réalité qu'elles/ils vivent, celle d'une promesse de réduire la dette pour relancer l'activité économique – en s'attaquant à l'ensemble de nos systèmes de solidarité. Il n'est pas inexorable que nous nous trouvions condamné.e.s à regarder détruire les plus grandes conquêtes sociales que sont notre protection sociale et notre Code du travail.

Cela rend d'autant plus nécessaire de ne rien lâcher durant l'été, dans la mesure des forces disponibles. Il est certain que sans réaction forte de tous les actif.ve.s, dès la rentrée, le gouvernement a un boulevard

pour engager toutes ses contre-réformes. L'enjeu est exceptionnel, si l'on considère l'ensemble des attaques, d'où la particularité de la riposte à conduire, par la grève et les arrêts de travail, et dans sa durée. Chaque syndicat doit d'ores et déjà, informer, débattre afin que partout se construise le rapport de force !!!

Nous devons toutes et tous se sentir investi.e.s d'une part de responsabilité dans la préparation d'une rentrée sociale dynamique en septembre, avec l'AG de rentrée de l'UD du 9 septembre.

Elle sera suivie d'une grande journée de mobilisation nationale et inter-professionnelle pour défendre notre projet pour une société plus juste, le 5 octobre. Cette journée doit être le début d'un processus de lutte s'inscrivant dans la longueur afin d'élever le rapport de force à la hauteur de ce qu'il doit être.

Bonne reprise pour les juilletistes, bonnes vacances pour les aoûtistes !

Elisa Balestrieri
Membre de la CE de l'UD

MOBILISATION CHEZ SOITEC

Exaspéré.e.s par une proposition provocante de la direction lors des NAO de nombreux.se.s salarié.e.s se sont spontanément mobilisé.e.s le 29 juin.

En présentant la revalorisation de la prime de deux équipes de production (horaire jour alterné) comme un raboutage de l'enveloppe d'augmentation de tous les autres salarié.e.s, où souhaitait en venir la direction ? Depuis quand une avancée sociale pour une partie des salarié.e.s est présentée comme un recul pour les autres ?



La stratégie du « diviser pour mieux régner » n'a pas fonctionné, au contraire la SOLIDARITÉ entre les salarié.e.s a joué à plein. Les « coups de pression » du management suite à l'assemblée du 24 juin organisée par la CGT Soitec et marquée par la présence massive de salarié.e.s de toutes les catégories socioprofessionnelle (production & bureaux) n'avaient fait que renforcer leur détermination. **Ainsi les débrayages se sont enchaînés sur TOUTES LES ÉQUIPES et ont été reconduits par un vote systématique des salarié.e.s mobilisé.e.s.**

À l'unisson les opérateur.ices. et les technicien.nne.s ont dénoncé le manque de considération, la pression à laquelle ils font face au quotidien et une dégradation globale de leurs conditions de travail. L'augmentation de la charge liée à la forte croissance de l'entreprise est loin d'être l'unique cause de cette situation dégradée. Elle est la conséquence de choix délibérés des dirigeants appliqués avec beaucoup de zèle par certains managers, en particulier le flicage. L'alignement de Soitec sur des pratiques managériales régressives, issues de ST Microelectronics entre autres, est devenu la norme en production.

Tout en étant quotidiennement aux côtés des salarié.e.s qui ont décidé de relever la tête, la CGT Soitec n'a cessé d'essayer de trouver une solution, en multipliant les échanges avec la direction et les autres organisations syndicales.

Ce mardi 6 juillet, les salarié.e.s mobilisé.e.s ont voté la suspension du mouvement. Même si ces derniers estiment que la direction est restée sourde à certaines

leurs attentes légitimes, ils ont décidé de décorrélérer la fin des NAO 2021 avec la mobilisation en cours.

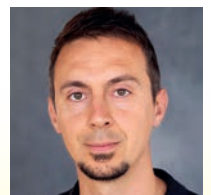
L'ensemble des salarié.e.s ont alors été invité.e.s à répondre à une consultation organisée par la CGT Soitec qui a abouti à la validation de la signature de l'accord NAO 2021 (65% «pour» sur près de 400 votants).

Principales mesures obtenues : enveloppe d'augmentation de 3,2% (plancher de 1,7%) + enveloppe pour les évolutions de 0,8%, mise en place d'une formation pour les opérateurs vers les métiers de technicien, ouverture de chantiers « conditions de travail » sur toutes les équipes et sur les services administratifs etc...

Que ce soit sur les conditions de travail ou sur les primes d'équipe, leurs revendications restent entières et ils attendent des gestes forts de la direction dès ces prochains jours. Si rien ne change d'ici septembre, le mouvement repartira plus intensément.

Les dirigeants sont prévenus...

Fabrice Lallement
Délégué syndical CGT Soitec



Conférence de la Coordination Syndicale Départementale CGT 38

La Conférence, de la CSD Isère, outil de coordination de la fédération et de l'UD s'est tenue les 24 et 25 juin derniers en présence de Nicolas Benoit, Secrétaire général de l'UD CGT 38 et de Natacha Pommet, Secrétaire générale de la Fédération des Services Publics.

Hormis la présentation et les débats habituels sur les bilans indispensables aux bons fonctionnements de l'outil sur la politique financière ou sur le bilan d'activité, les 18 syndicats présents, 1214 syndiqués sur les 1876 organisés sur le département, ont débattu sur la remise en cause du statut de la fonction publique. La loi de transformation d'août 2019 qui prévoit de substituer au statut un code d'ici à la fin d'année entraîne de facto la disparition de la loi LE PORS. Ce sont les garanties fondamentales sur la neutralité et l'impartialité qui risquent de disparaître, socles indispensables à l'égalité de traitement et à l'indépendance des fonctionnaires, garde-fou essentiel préservant les usagers des actes illégaux et de la corruption. Les syndicats ont adopté une motion sur la rédaction d'un tract spécifique visant à informer et à mobiliser les personnels et les usagers sur les prochaines actions à venir.

La Conférence a également permis de faire le point sur la qualité de vie syndicale de l'outil. Des pistes d'amélioration pour lutter contre le sentiment d'isolement des militants ont été validées. La proposition de création de syndicats de territoire ou de collectifs de zone doivent permettre de renforcer



Ces travaux sont un bon tremplin pour lancer la grande campagne des élections professionnelles de 2022.

L'objectif annoncé améliorer le score référence de 2008 établi à 51% des voix pour la CGT, en augmentant le dépôt du nombre de listes dans les collectivités de plus de 50 agents. Pour y parvenir, il nous faudra réaliser plus de 40 listes sur les 80 collectivités qui dépassent ce seuil.

Les syndicats ont confirmé le changement d'animateur amorcé par l'équipe précédente, confiant cette responsabilité à Arezki Oussalah issu de l'UL de Roussillon-Beaurepaire et qui fédère autour de lui une équipe de 9 camarades motivé.e.s, dans laquelle des nouvelles têtes font leur entrée, Valérie Tramma du syndicat CAPI, Mathilde Rival du syndicat Sarci et Christine Simon de Pont-de-Claix.

La Conférence s'est achevée sur un moment convivial et fraternel mettant à l'honneur les camarades investi.e.s dans l'équipe précédente récemment parti.e.s en retraite ou ayant réintégré un service, Josiane Ghezal du syndicat du Conseil départemental, Corynne Aime du syndicat de St-Martin-d'Hères et Claire Bally-Berard du syndicat de Grenoble, sans oublier l'animateur sortant qui accompagnera la nouvelle équipe tout en assurant un lien essentiel entre le national et le local, grâce aux mandats qui lui ont été confiés lors du 12^{ème} Congrès de la Fédération des services publics.

Damien Martinez

Animateur sortant de la CSD 38



les liens entre les militants, les syndicats et les UL d'un même territoire dans le but de construire un plan de travail partagé. Six territoires sont identifiés : l'Isère rhodanienne, le Nord Isère, la Bièvre, l'agglo grenobloise, le Grésivaudan et les territoires de montagne.

2^{ème} Congrès de l'UL CGT des territoires de Roussillon - Beaufort et leurs environs

Jeudi 1^{er} juillet 2021, le 2^{ème} Congrès de l'UL CGT des territoires de Roussillon, Beaufort et leurs environs s'est tenu à l'espace Marcel Paul de la centrale de Saint-Alban.

de tractage, affichage, mails, réseaux sociaux, ou création d'un journal de l'UL.

Les résolutions ont toutes été adoptées, certaines avec quelques réticences. De l'avis général, ces résolutions sont ambitieuses et vont nécessiter beaucoup d'investissement de la part des camarades du nouveau secrétariat et de la nouvelle CE.

La commission de candidatures valide et propose les 21 candidatures à la CE de l'UL, qui est élue à l'unanimité. La nouvelle CE nomme un nouveau secrétariat composé de 11 camarades issus de différentes professions, jeunes et moins jeunes permettant un tuilage des générations afin de préparer les générations futures :

Secrétaire général : Anthony Martinez

Secrétaire adjointe : Véronique Bouteillon

Trésorier : Jean-Claude Garcia

Trésorier adjoint : Christophe Salvétat

Commission formation : Adrien Poirieux

Commission droit du travail : Renaud Mareceaux, Thierry Darbon, Nicolas Callens

Commission communication : Laurent Pessemesse, Gérard Bancel

Organisation : Jean-Claude Siauve

Dans son discours de clôture du Congrès, le nouveau Secrétaire général remercie l'ensemble des congressistes et souligne la présence et la participation de Nicolas Benoit, Secrétaire général de l'UD, et de Damien Bagnis, Secrétaire général de l'USD 38. Il rappelle les résolutions prises ensemble et afin que ces résolutions ne restent pas lettre morte, il va falloir que le nouveau secrétariat et la nouvelle CE se mettent rapidement en ordre de bataille, et comptent sur la participation de chacun des militants présents aujourd'hui, pour pouvoir réunir dans 3 ans, lors du prochain Congrès, près de 100% des syndicats contre 50% aujourd'hui.

Avant de terminer son discours, Anthony remercie particulièrement ses prédécesseurs et notamment Thierry, secrétaire sortant, et toujours membre du secrétariat, et remercie chaleureusement le camarade Jean-Claude Garcia de rempiler pour un nouveau mandat, tout en précisant avec émotion que l'UL sans Jean-Claude ne serait certainement pas ce qu'elle est aujourd'hui !!!

VIVE LE CONGRES ET VIVE LA CGT

Anthony Martinez
Secrétaire général
UL Roussillon-Beaufort

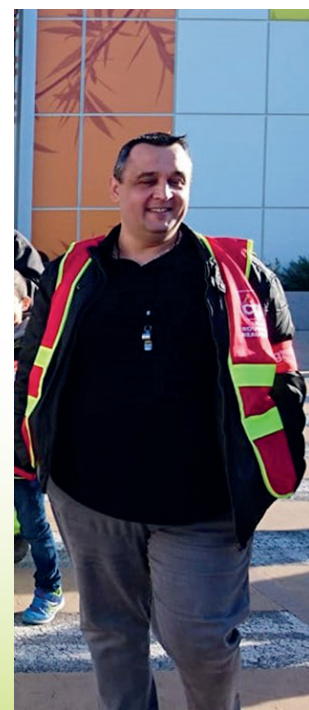


Christophe Salvétat accueille les 37 congressistes avec un discours rappelant l'engagement militant du camarade Marcel Paul.

Thierry Darbon, secrétaire sortant, tire un bilan plus que positif lors de son rapport d'activités, et rappelle aux bons souvenirs des participants, la multitude d'actions et d'activités de l'UL au cours du dernier mandat.

Malgré le bilan positif du secrétariat sortant, le constat d'une amplification du « repli sur soi » des syndicats est à noter, impliquant des difficultés dans l'organisation de l'UL. C'est pourquoi la 1^{ère} résolution votée à l'unanimité, est de recréer l'unité de l'inter pro. Le nouveau secrétariat devra tout mettre en œuvre pour rencontrer tous les syndicats afin de recréer les liens rompus lors de la pandémie et de construire ensemble les revendications propres à notre territoire. La 2^e résolution est dans la même direction et s'adresse à tous les syndiqué.e.s isolé.e.s de notre UL qui sont les grand.e.s oublié.e.s dans le parcours Militants. Nous devons les recenser et leur proposer d'intégrer le parcours Militants. La 3^e résolution a animé les débats ! Cette résolution propose de travailler sur le développement de la cohésion inter UL, en développant des liens et des instances avec les UL voisines, nous permettant de mutualiser les luttes, travaux, formations ainsi que nos militant.e.s afin de rendre à notre CGT sa puissance historique.

Les deux dernières résolutions visent à créer des commissions, « Droit du travail » afin de continuer et de développer cette activité, en proposant et organisant des nouveaux conseillers du salarié, tout en continuant les permanences des jeudi et vendredi après-midi ; « Communication » afin de développer la communication de l'UL que ce soit par voie



Relocaliser le Paracétamol à Roussillon : Une évidence !

Et pourtant ce n'était pas gagné.

Quand en 2008, Rhodia décidait d'arrêter pour des raisons financières la seule unité de production de paracétamol en Europe, personne ne nous avait entendus, quand on dénonçait un risque sanitaire pour la zone Europe.

Pire encore Mme Bachelot, alors ministre de la santé, que l'on avait interpellée sur ce risque sanitaire, nous avait répondu « ...ne vous inquiétez pas les 30 salariés seront reclassés... » Sur une plate-forme de 1500 salariés, on n'était pas très inquiets.

L'atelier s'est donc arrêté en 2009 parce que le prix de revient de la fabrication du Paracétamol à Roussillon était plus élevé qu'en Chine.

Quand on sait que dans une boîte de « Doliprane » qui est vendue 2€, la part de la matière active revient à 5 cts, on se dit que décidément, la réponse aux besoins de la population, n'est pas le premier souci des industriels.

Cette politique de casse de l'outil industriel n'a pas concerné d'ailleurs que le Paracétamol, puisque l'on comptait 44 ruptures de médicaments en 2008, 540 en 2018, 1 200 en 2019.

Il se vend en France chaque année 500 millions de boîtes de médicaments qui contiennent du Paracétamol.

En 2020 la crise sanitaire a frappé la planète entière et en pleine crise, les boîtes de médicaments qui contiennent du Paracétamol ont été rationnées en France.

Nous n'étions pas nombreux au départ à croire à cette relocalisation. Et aujourd'hui, elle est là et nous nous en félicitons.

Pas seulement pour l'emploi qu'elle va générer sur la plate-forme de Roussillon et au-delà, mais aussi parce qu'un nouveau procédé devrait être mis en œuvre, plus protecteur de la santé des salariés et de l'environnement.

Bien sûr, on le sait cet investissement va être largement financé avec notre argent. Mais on sait que notre argent n'a pas été toujours aussi bien utilisé.

Reste que le médicament n'est pas une marchandise comme une autre. Il est donc impératif que la question de la propriété de cette fabrication de Paracétamol soit posée.

La Banque Publique d'Investissement doit rentrer dans le capital de cette nouvelle société pour vérifier de la bonne utilisation de notre argent et en rendre compte aux citoyens. C'est le témoin que nous transmettons aux groupes politiques qui ont l'habitude de nous soutenir dans nos actions.

Syndicalement sur le terrain, pour nous la lutte continue, quels emplois, quelles qualifications ? Quel procédé ?

Nous aurons de quoi nous occuper, pour le moment et puisque la période estivale s'y prête, nous prenons le temps d'apprécier cette victoire que nous ne devons qu'à notre entêtement militant.



Passage de relais à la CGT Educ'Action 38



A l'occasion du congrès de la CGT Educ 38 du 4 juin 2021, Éliasa m'a demandé un article pour le bulletin de l'UD.

J'aurais pu profiter de cet article pour vous raconter comment Jef Michel, Secrétaire général, a inauguré le Congrès avec un rapport d'activités traitant des questions qui nous ont animés depuis 2017. En effet, le mandat du bureau sortant a coïncidé avec celui d'Emmanuel Macron qui a orchestré une série de coups durs contre l'école et les services publics. Dans l'Éducation nationale le tri social est accentué par la loi ORE (Parcoursup), le lycée pro est sacrifié, le lycée général et technologique bouleversé et les personnels maltraités et précarisés, notamment les administratives-fs, les assistantes-s d'éducation et les AESH (celles et ceux qui accompagnent les jeunes en situation de handicap).

Comment Nicolas Benoît nous a confortés dans l'impératif d'accroître l'inter-pro dans notre action syndicale.

Comment nous avons cogité ensemble sur le thème « permettre aux syndiqué-e-s d'être acteur-trice au quotidien ? ».

Notre satisfaction d'apprendre que la première résolution du congrès de l'UD 38 nous concerne tous : l'enseignement, la formation et la recherche doivent sortir du secteur marchand !

J'aurais pu vous dire aussi que Jeannine Eymeriat a été élue en mai à la CE nationale de notre syndicat.

J'aurais pu enfin présenter les co-secrétaires : Joëlle Mecheri, Alain Manel, Pedram Zouechtiagh, Didier Gosselin, Alex Senade-Freitas, Nicolas Cattié, Nathalie Geldhof et la trésorière Tania Sindirian qui œuvrent déjà pour exiger dès la rentrée un plan d'urgence pour une école émancipatrice pour toutes et tous.

Mais non, je vais profiter de cet article pour remercier Jef pour l'ensemble du travail qu'il a effectué au sein du syndicat ces dernières années et lui dire qu'il peut partir sereinement en retraite profiter des montagnes du Champsaur, la CGT Educ'action 38 est prête !

Nathalie Geldhof
CGT Educ'Action 38



MISE À MORT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET DISPARITION DE L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

Après la loi Réforme des collectivités, la loi Notre de transformation de la fonction publique qui a pour résultat un recul des acquis aujourd'hui même dans les collectivités par exemple par : « le vol de jours de congés ».

Voilà un projet encore plus mortifère : la LOI 4 D :

« **Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Décomplexification** ».



Ce projet de loi arrive dans un contexte de recul historique des garanties collectives et statutaires, c'est une transformation des fondations de notre République, des Services publics et de l'aménagement des territoires, qui va amplifier les restructurations et les privatisations dans des secteurs stratégiques.

Ce projet de loi prend comme argument le fait que, pour répondre à la proximité et aux spécificités de nos territoires, il faut adapter le droit aussi bien via les collectivités que via les préfets, le gouvernement accélère la mise en concurrence des territoires et va ouvrir des pans entiers de nos services publics au Capital. Ce projet tourne le dos à l'aspiration juste de nos citoyens d'égalité d'accès et de continuité des services publics.

Le gouvernement veut poursuivre la politique de **Décentralisation, de Déconcentration** par transfert de blocs de compétences de l'Etat aux collectivités, comme :

- Le transport (routes nationales, petites lignes de train et les gares), la transition écologique, l'urbanisme, la santé (gouvernance de l'ARS, financement des établissements de santé publics et privés). Mais aussi la cohésion sociale avec une recentralisation de l'ARS.



**PROJET DE LOI
« DÉCENTRALISATION,
DIFFÉRENCIATION,
DÉCONCENTRATION ET
DÉCOMPLEXIFICATION »**

Le pouvoir veut amplifier le droit à la **Différenciation et l'Expérimentation** sur la base des différences de nos territoires et tout cela dans les mains des préfets. Si cette idée peut paraître juste et répondre à des réalités, il faut néanmoins remettre cela dans le contexte de mise en concurrence de nos territoires, cela peut ouvrir cette porte par exemple : « *un SMIC régional selon les besoins des entreprises et la richesse du territoire* ». La Différenciation va avoir un impact aussi bien sur l'emploi, le social, le développement de l'industrie, l'environnement, l'aménagement du territoire et les services publics.

Cette loi 4D n'a donné lieu à aucun débat démocratique, ni social et ni citoyen. Il est urgent de faire vivre des lieux d'intervention des salariés et des citoyens pour faire vivre la démocratie et construire des revendications, des propositions pour répondre aux besoins de toutes et tous. Remettre au centre des revendications d' **Intérêt Général**.

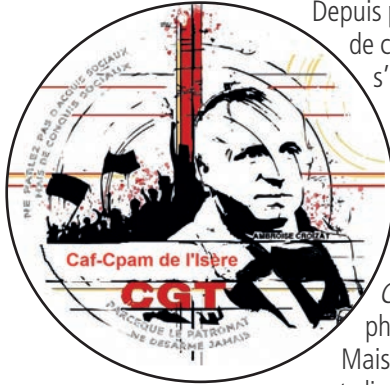
C'est dans cette démarche combative et la plus unitaire possible que la CGT veut construire le rapport de force.

Eric Hours
CGT des Territoriaux



Expression libre

Dans une salle d'attente chez le médecin, un bébé dans les bras de sa mère, enlève régulièrement le masque que porte cette dernière. Au premier abord, cela fait sourire, comme lorsqu'un enfant jette des objets par terre, attendant que l'adulte le ramasse et le repose devant lui, avant de recommencer. Dans un second temps, on se demande s'il ne s'agit pas pour lui de vérifier qui est ce visage semi caché et dont il sort pourtant une voix familière.

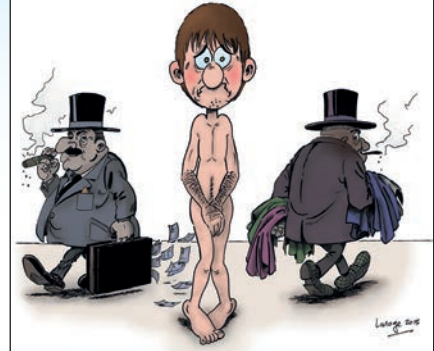


Depuis plusieurs mois, nous vivons une crise sanitaire. A cause de cette dernière, nos vies personnelles et professionnelles s'en sont trouvées bousculées. Nos interactions sociales, nos modalités relationnelles, nos contacts ont fait l'objet de mesures barrières. Si on peut comprendre que certaines mesures ou gestes visent à protéger, rien ne nous empêche d'en mesurer les effets parfois néfastes auxquels ils aboutissent.

Cogito ergo sum disait un philosophe : je pense donc je suis. Mais à quoi sert-il de penser si on ne peut dire ou s'exprimer librement ? Un philosophe, encore, déclarait que « l'Homme (l'humain), est un animal politique » pour signifier sa particularité : il est doté de la parole et de la raison, ce qui lui confère la particularité et la faculté de concevoir, conceptualiser son discours et de l'exprimer. Et ce à partir d'un corpus de pensées et de fondements ou de valeurs, qui lui permettent d'envisager l'expression de besoins plus grands que le seul fait de se nourrir. Son animalité n'est pas séparable du fait qu'il soit doté de raison. Un dernier philosophe enfin, parlait de « l'insociable sociabilité de l'homme », ou comment il était tiraillé entre le besoin primaire d'être seul et le besoin tout autant vital d'être dans le groupe de ses pairs.

Nous nous construisons dès la naissance, par nos interactions avec nos semblables et par l'exercice de nos sens. Nous avons besoin de nous toucher, de nous voir, de nous entendre audiblement, de nous sentir et de nous percevoir. Nous avons besoin de collectif, d'être parmi les autres et en proximité. Enlevez l'un de ces sens ou construisez une barrière pour le diminuer : nous pouvons continuer malgré tout de trouver du sens à nos relations et de nous reconnaître. Enlevez plusieurs de ces sens ou érigez des barrières sur plusieurs d'entre eux : nous perdons pied et ne trouvons plus ni place, ni sens. Le masque,

**Sans libertés syndicales,
on finira tous à poil**



la
cgt
ISERE

ADHÉREZ

la distanciation en présentiel, l'isolement à domicile, l'écran interposé... Dans cette pandémie, ce sont tous nos sens qui sont touchés.

Les études en sciences humaines montrent notamment que dans les « grandes démocraties », à chaque fois que les gouvernements ont pris des mesures qui portent atteinte aux valeurs et principes fondamentaux des dites démocraties, en argumentant par exemple de la lutte contre le terrorisme, il n'y a jamais eu de « retour » à la normale. Vous souvenez-vous de quand date la dernière période sans Vigipirate ? Peut-on croire que les lois sur la sécurité publique annoncées suite au mouvement des Gilets jaunes, seront provisoires ? Et peut-on croire qu'elles n'auront aucun impact sur nos libertés individuelles, collectives et syndicales ? Peut-on penser que nos démocraties progressent vers le bien commun et le développement des droits ?

Alors, à défaut d'avoir pu, su ou voulu combattre ou contrevenir aux mesures de ces derniers mois, sachons être attentifs à ce qu'elles ne se pérennisent pas.

Et préparons-nous à lutter pour maintenir nos acquis et nos libertés.

Boris Wild

CGT Caf Isère



**NOUS PARTONS EN VACANCES!
VOUS AUSSI...**



Grâce à qui ?

Les congés payés
Remerciez les grévistes
de 1936 vous savez
CEUX QUI VOUS PRENAIENT
EN OTAGE



la cgt VOUS SOUHAITE



DE BONS CONGÉS PAYÉS
1936, SOUS LA PRESSION SYNDICALE ET LES GRANDES GRÈVES,
LES TRAVAILLEURS ARRACHENT 15 JOURS DE CONGÉS PAYÉS !



EUSTACHE ET OSLAID À L'ÉCOUTE DU MONDE

